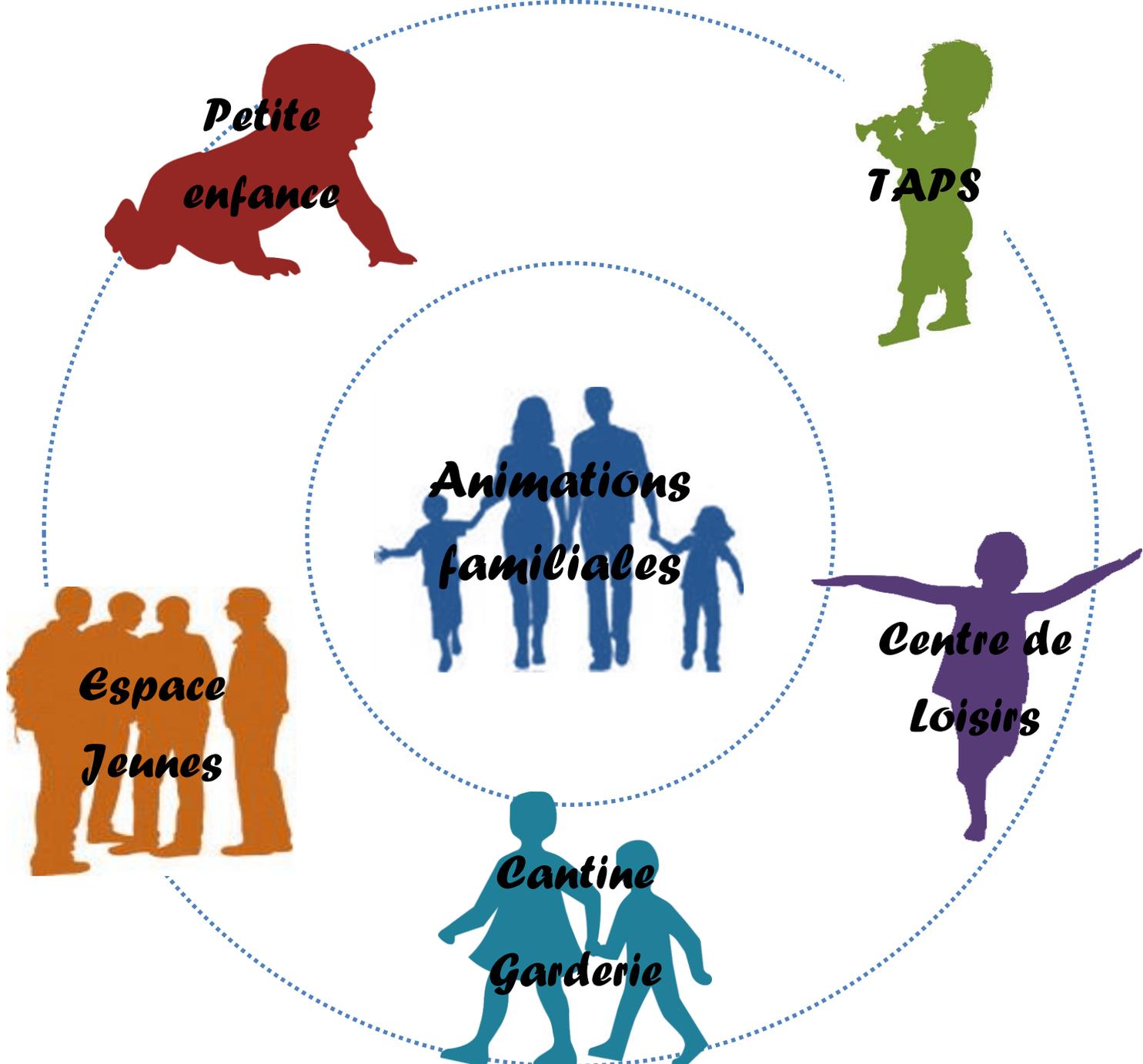




Commune de Saint-Perreux

# Livret Enfance Jeunesse

2016-2017





Au sein de la commune, **les assistantes maternelles de la commune** sont susceptibles d'accueillir votre enfant dans le cadre de leur agrément. Vous pouvez demander leurs coordonnées auprès du secrétariat de la Mairie : au **02 99 71 19 81**

## **Le Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants (RIPAME)**

Vous pouvez contacter le RIPAME NORD ALLAIRE pour des renseignements sur l'élaboration de votre contrat ou toute autre question administrative concernant l'accueil de votre enfant.

**Sophie JONESCU** accueille le public dans les locaux de la mairie de St Vincent sur Oust - 13, place de la mairie - 56350 ST VINCENT SUR OUST

Téléphone : 02.99.91.28.48 / ripame-nord-allaire@cc-pays-redon.fr

Permanences au public :

- Mardi de 14h30 à 18h
- Mercredi de 9h à 12h

Le **RIPAME** est aussi un lieu de ressources au service des familles, des assistantes maternelles.

Plusieurs activités sont organisées : des permanences (accueil, renseignements, conseils,...) ; des ateliers d'éveils ; des temps d'échange.

**Régulièrement des activités bébé lecteur et des ateliers d'éveil sont organisés à la médiathèque, renseignez-vous auprès de Stéphanie Lepillez-Rivière : 06 77 25 67 43**

## **A partir de 3 ans, deux écoles peuvent accueillir votre enfant :**

### **Ecole publique Victor Hugo**

7 rue de la Chesnaie 56350 Saint-Perreux

Tel : 02 99 71 10 11

Mail : [ec.0560264h@ac-rennes.fr](mailto:ec.0560264h@ac-rennes.fr)

Site de l'école :

<http://apea-victorhugo.jimdo.com>

### **Ecole privée Saint-Joseph**

8 rue de la mairie 56350 Saint-Perreux

Tel : 02 99 72 16 50

Mail : [eco56.stjo.st-perreux@eco.ecbretagne.org](mailto:eco56.stjo.st-perreux@eco.ecbretagne.org)

Site de l'école :

<http://www.ecole-stjoseph-stperreux.fr/>



## **Les rythmes scolaires**

Dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires, la municipalité a décidé de mettre en place des nouveaux rythmes scolaires depuis le **4 septembre 2014**. **Pour la rentrée 2016 :**

**Les TAP (Temps d'Activités Périscolaire) se composent d'ateliers pour les élèves des deux écoles :**

- Pour l'école Saint-Joseph: TAP le mardi de 15h à 16 h30
- Pour l'école Victor Hugo: TAP le jeudi de 15h à 16h30

Ils sont encadrés par le personnel communal, l'animatrice enfance-jeunesse, les ATSEM et par des intervenants extérieurs

### **Ateliers proposés aux maternelles :**

- atelier créatif
- contes
- jeux de société

### **Ateliers proposés aux élémentaires:**

- atelier créatif
- atelier sport
- atelier cuisine
- atelier théâtre

**Les enfants qui ne sont pas inscrits à ces ateliers** sont récupérés par leurs parents et leur sortie est définitive à 15h. Pour des raisons évidentes de gestion et de sécurité, il est impératif d'informer le Service Enfance de l'absence exceptionnelle de l'enfant aux TAP, dans les 24h qui précèdent l'absence : **06 77 25 67 43**.

**La municipalité organise des temps d'Aide aux devoirs assurés par des bénévoles et l'animatrice :**

- **Ecole Saint Joseph : Lundi de 15h30 à 16h30**
- **Ecole Victor Hugo : Lundi et Mardi de 15h30 à 16h30**

Pour l'année scolaire 2016/2017, la municipalité a décidé de demander une participation financière aux familles, soit un **forfait annuel de :**

- 30 € pour le premier enfant d'une famille
- 25 € pour le deuxième enfant
- Gratuité à partir du troisième enfant.



## Cantine et garderie municipales

---

La cantine et la garderie municipales accueillent les élèves des deux écoles dans la salle Pétroc, située à proximité de l'église.

**Cantine :** Prix du repas pour les enfants : 3.26 € / Tarif à partir du 3<sup>ème</sup> enfant d'une fratrie : 2.96 €  
Les menus sont accessibles sur le site Internet de la commune.

**Garderie :** Le matin de 7h30 à 8h30 / L'après-midi de 16h30 à 18h30 / Le vendredi de 15h30 à 18h30  
Tarif : 0.90 € pour la 1<sup>ère</sup> heure, 1.50 € au-delà d'une heure

## L'accueil administratif

---

**Stéphanie, l'animatrice Enfance Jeunesse** est présente le lundi, le mardi, le mercredi matin, le jeudi et le vendredi. N'hésitez pas à la contacter : **Stéphanie LEPILLEZ RIVIERE**  
06 77 25 67 43 - 02 99 71 22 99 - enfanceetjeunesse@wanadoo.fr

**La Mairie** est ouverte : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi 8h30/12h - 15h/17h30 - Le samedi 8h30/12h  
1 rue de la Mairie - 56350 Saint-Perreux  
02 99 71 19 81 - mairie-st-perreux@wanadoo.fr

### La Médiathèque

Rue de la mairie (emprunter la passerelle à gauche de la mairie).  
Une équipe de bénévoles est présente le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h

### Modalités d'inscription :

Un dossier unique par enfant est à établir pour l'ensemble des services enfance/jeunesse de la commune. Vous pouvez retirer ce dossier au Bureau Enfance Jeunesse ou le télécharger sur le site internet [www.saint-perreux.fr](http://www.saint-perreux.fr)  
Une fois le dossier complet et transmis au Bureau Enfance Jeunesse, vous pouvez inscrire vos enfants sur les différentes structures enfance jeunesse. La réactualisation du dossier s'effectue tous les ans en fin d'année scolaire.



## Accueil de loisirs sans hébergement 3/11 ans

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), géré en partenariat avec le Centre Intercommunal d'Animation Sociale, reçoit les enfants de 3 à 11 ans dans les locaux de **l'école publique à chaque période de vacances scolaires.**

**Le programme est disponible trois semaines environ avant les vacances à la mairie, à la garderie périscolaire, au bar « Chez Nous » et en téléchargement sur le site Internet de la commune.**

### Les modalités d'accueil

Votre enfant peut être accueilli à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Dans la mesure du possible, l'équipe d'animation peut adapter l'accueil de votre enfant selon vos besoins.

#### Tarifs 2016 : En fonction de votre quotient familial :

- Garderie : 0,50€ la ½ heure de 7h30 à 9h le matin et de 17h à 18h30 le soir
- Journée avec repas : de 8 à 12€ - 1/2 journée : de 3 à 4,50€
- Une adhésion annuelle de 5 € est demandée à chaque famille.



## Espace Jeunes 11/17 ans

L'espace Jeunes « Le bocal » est un lieu d'accueil informel où les jeunes sont libres de leurs mouvements.

Cependant un animateur est toujours présent durant les créneaux d'ouverture. Il propose essentiellement des temps forts lors des vacances (sorties, soirées, stages sportifs...).

Ouverture : Durant les vacances scolaires de 14h à 18h tous les jours. Les horaires peuvent varier en fonction du programme d'animation.

Actus du Bocal sur [www.facebook.com/lebocal](http://www.facebook.com/lebocal)



A travers le programme « Dis on... », la commune de Saint-Perreux, en lien avec le Centre Intercommunal d'Animation Sociale, propose des animations à partager en famille autour de diverses thématiques.

Ces animations, ouvertes à toutes et à tous, sont gratuites ou proposées à un prix modique. Renseignements et inscriptions auprès de Stéphanie.

## N° UTILES

Conseil départemental du Morbihan: 02 97 54 80 00  
Préfecture du Morbihan: 02 97 54 84 00  
Sous-préfecture de Redon: 02 99 71 14 04  
PMI (protection maternelle et infantile): 02 99 71 91 15  
ALLO SERVICE PUBLIC : 39 39  
Assurance Maladie: 36 46  
CAF: 0810 25 56 10  
Tabac Info service : 39 89  
Drogues Info Service: 0 800 23 13 13  
Ecoute Cannabis : 0 811 91 20 20  
Ecoute Alcool : 0 811 91 30 3

**Pour recevoir régulièrement les programmes d'animations, les actualités sur l'enfance/jeunesse :**

**Adressez un mail à : [enfanceetjeunesse@wanadoo.fr](mailto:enfanceetjeunesse@wanadoo.fr)**